



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Rapport Annuel

2016



Notre vision

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.




PRESIDENCE EN EXERCICE

Cérémonie de transfert du flambeau à la République du Rwanda



CONTENU

Message du Secrétariat Exécutif	4
La COMIFAC : une nouvelle équipe, une ambition.....	5
Nos réalisations en 2016: les priorités d'intervention de la COMIFAC.....	6
Partenariats : Ceux qui soutiennent.....	25
Bilan de nos finances en 2016.....	28
L'administration et le staff de la COMIFAC.....	31



La COMIFAC et la richesse de son espace...

Les pays de l'espace COMIFAC gèrent 170 millions d'hectares de forêts tropicales, près de 126 millions d'âmes peuplent cet espace dont 51% de femmes, et 45 % de jeunes de moins de 15 ans. 20 à 30 millions de ces personnes vivent dans ces forêts ou à leurs périphéries (plus simple de dire 20 à 30 millions de ces personnes sont dépendantes de ces forêts). Ces forêts, de par leurs richesses floristiques et fauniques, procurent des biens et services divers tels que le bois d'œuvre et d'énergie, l'eau de boisson et d'irrigation, le fourrage, les produits forestiers non ligneux, les denrées alimentaires, les ressources génétiques, les ressources culturelles et des emplois.

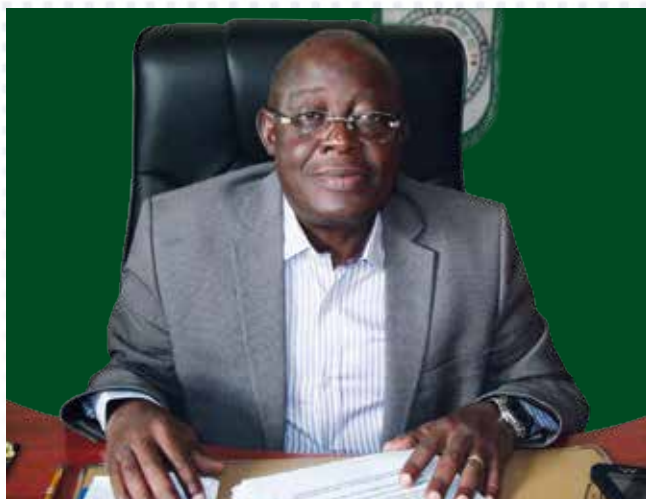
Soucieux de la dégradation des ressources forestières et souhaitant la pérennisation de ces bienfaits, les Chefs d'Etat des pays d'Afrique Centrale ont adopté en mars 1999 une déclaration dite «Déclaration de Yaoundé» pour la conservation et la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers de la sous-région. Pour matérialiser les engagements pris par les Chefs d'Etat, la COMIFAC fut créée, avec pour mandat d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementales d'Afrique Centrale. 15 ans après sa création, la COMIFAC se positionne aujourd'hui sur l'échiquier international comme partenaire majeur sur les questions de gestion durable des forêts et de l'environnement.



Secrétariat exécutif

Rue derrière Usine Bastos - Tél : +237 222 21 35 11 - Fax : +237 222 21 35 12
BP : 20818 Yaoundé Cameroun - Email : comifac@comifac.org

Message du Secrétaire Exécutif



“ Il s’agira pour l’équipe que je dirige de remettre la COMIFAC entre les mains des Etats, mais aussi de rassurer les partenaires que l’institution est là pour travailler ensemble pour la sauvegarde et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. ”

2016 a été une année charnière pour la Commission des Forêts d’Afrique Centrale (COMIFAC) qui a vu son équipe dirigeante se renouveler. La Présidence tournante de l’institution assurée par la République du Burundi durant les deux années écoulées est passée à la République du Rwanda au cours de la neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Kigali le 29 novembre 2016. Cette session ministérielle a été également marquée par le renouvellement des cadres statutaires de l’institution, comprenant le Secrétaire Exécutif, le Secrétaire Exécutif Adjoint -Coordonnateur Technique et le Directeur Administratif et Financier. L’équipe désignée que j’aurai le privilège de conduire au cours des quatre prochaines années remplace l’équipe sortante qui, durant huit années passées à la tête du Secrétariat Exécutif, a fait un travail remarquable dans l’édification et le rayonnement que connaît aujourd’hui la COMIFAC dans le domaine de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale. Les principaux résultats acquis en 2016 sont ainsi illustrés dans le présent rapport.

Au moment où la nouvelle équipe s’apprête à prendre les rênes du Secrétariat Exécutif, une ambition nous anime : celle de garder le même cap, sinon aller au-delà, afin de placer la COMIFAC au firmament des institutions dotées d’une grande crédibilité et d’une confiance entière vis-à-vis des pays membres et des partenaires.

Le défi est immense, mais avec notre ferme détermination, nous y parviendrons.

En 2016, l’institution a particulièrement souffert du fait que les pays accusent des retards importants dans le paiement de leurs contributions égalitaires.

En dépit de cette situation morose, nous restons confiants car, nous savons que les pays s’organisent pour faire face à leur obligation, bien que la crise financière que traverse le monde actuellement n’épargne pas nos pays. Tant que les forêts existeront, la COMIFAC, créée par les Chefs de la sous-région, en tant que institution spécialisée de la Communauté Economique de l’Afrique Centrale (CEEAC) existera, et les pays ne laisseront jamais tomber cette institution si chère au bassin du Congo.

Il s’agira pour l’équipe que je dirigerai de remettre la COMIFAC entre les mains des Etats, mais aussi de rassurer les partenaires que l’institution est là pour travailler ensemble pour l’intérêt du bassin du Congo. C’est un bien pour l’humanité, d’où la nécessité pour les partenaires d’appuyer la COMIFAC et d’accompagner les Etats dans leurs efforts de gestion durable des ressources forestières et de l’environnement.

Sur un autre registre, notre action sera focalisée sur l’entrée de l’Angola qui fait partie du bassin forestier du Congo, et membre de la CEEAC, mais n’est pas encore membre de la COMIFAC, également d’amener Sao Tomé et Principe, signataire du Traité, à le ratifier.

Raymond NDOMBA NGOYE
Secrétaire Exécutif, COMIFAC

LA COMIFAC

Une nouvelle équipe, une ambition...



EKANE Cosmas NZUOBONTANE,
Directeur Administratif et Financier



Raymond NDOMBA NGOYE,
Secrétaire Exécutif



Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS,
Secrétaire Exécutif Adjoint
Coordonateur Technique

La neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) s'est tenue le 29 novembre 2016 à Kigali en République du Rwanda. Au cours de cette session ministérielle, les Ministres ont désigné une nouvelle équipe statutaire du Secrétariat Exécutif composée des cadres ci-après: Secrétaire Exécutif: M. Raymond NDOMBA NGOYE, de la République Gabonaise; Secrétaire Exécutif Adjoint, Coordonnateur Technique: M. Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS, de la République du Congo; Directeur Administratif et Financier: M. EKANE Cosmas NZUOBONTANE, de la République du Cameroun. Cette nouvelle équipe a ainsi été désignée au terme d'un processus de recrutement transparent conduit par un cabinet d'expertise et indépendant. Ledit cabinet a lui-même été recruté suite à un avis d'appel d'offres international lancé à cet effet, conformément aux décisions de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC, tenue à Kinshasa le 12 Mai 2016.

La nouvelle équipe statutaire du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC nommée pour

un mandat de quatre (04) ans, remplace l'ancienne équipe arrivée en fin de leur deuxième. Pour mener à bien son mandat, la nouvelle équipe dirigeante se veut ambitieuse dans la réalisation de ses missions. Elle s'est ainsi fixée des priorités en cinq principaux points:

(i) Améliorer l'image et la confiance de la COMIFAC vis-à-vis des pays membres et nouveaux et des partenaires techniques et financiers; (ii) améliorer les relations fonctionnelles entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le Secrétariat Général de la CEEAC; (iii) mobiliser les financements pour la mise en œuvre du Plan de convergence 2 en vue de répondre au besoin des Pays et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et soutenir la mise en œuvre des engagements internationaux; (iv) raviver les Foras Nationaux et le Forum sous-régional d'appui au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC; (v) s'approprier des outils: Plan d'opérations du Plan de convergence (POPC), Plate-forme électronique Suivi convergence, Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), Atlas régional sur l'utilisation des terres, etc.

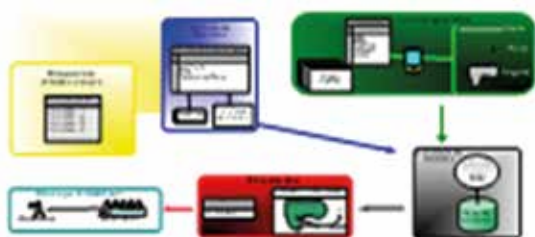
Les priorités d'intervention de la COMIFAC :

Nos réalisations en 2016

1

Le système de suivi évaluation du Plan de convergence 2 opérationnel

Le Secrétariat Exécutif a achevé le développement du dispositif de son système de suivi évaluation qui comprend entre autres outils en cours de mise en œuvre : la plateforme électronique du suivi-évaluation du Plan de convergence, le Manuel de suivi-évaluation et le système de collecte de données pour renseigner les indicateurs du PC2.



2

La Stratégie de communication 3 de la COMIFAC validée et sa mise en œuvre assurée

La COMIFAC a mené des actions de communication rentrant dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication révisée et validée en 2016. Parmi ces actions, figurent en bonne place les campagnes de vulgarisation du Plan de convergence 2 menées à travers des tables rondes tenues dans les pays.



3

Appui à l'OFAC et à la CEFDHAC

L'OFAC s'est doté en 2016 d'un dispositif institutionnel et organisationnel adopté par le Conseil des Ministres. Ce dispositif en cours d'opérationnalisation rentre dans le cadre de l'institutionnalisation de l'OFAC au sein du Secrétariat Exécutif. De même, la CEFDHAC et ses réseaux affiliés ont bénéficié dans le cadre de leurs missions, d'un accompagnement de la COMIFAC.



4

Concertation sous-régionale, renforcement des capacités, et sensibilisation sur les mécanismes de financement

La COMIFAC s'appuie sur ses groupes de travail thématiques qui, en 2016, ont tenu plusieurs rencontres de concertation, de préparation et de renforcement des capacités. Par ailleurs, la sensibilisation des pays en vue de l'opérationnalisation du mécanisme de financement de la COMIFAC s'est également poursuivie.



Les priorités d'intervention de la COMIFAC :

Nos réalisations en 2016

5

Coordination de la mise en œuvre des programmes et projets en lien avec le PC2

En tant qu'organe d'exécution de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif a continué en 2016, à assurer la coordination des initiatives sous-régionales dans le secteur forêts et environnement. Il s'agit notamment d'une quinzaine de projets et programmes appuyés par les partenaires qui bénéficient surtout aux pays membres.



6

Participation aux conférences internationales et régionales

Les pays d'Afrique Centrale avec l'accompagnement de la COMIFAC, ont pris part en 2016 aux rencontres internationales sur l'environnement pour défendre les positions communes. C'est le cas avec la participation de la sous-région au Congrès Mondial UICN, à la COP 22 Climat et à la COP 13 CDB tenus respectivement aux États-Unis en septembre, au Maroc en novembre et au Mexique en décembre 2016.



7

Coordination des programmes de travail sur la conservation de la biodiversité

Des actions visant à améliorer la gestion des aires protégées transfrontalières et la lutte anti-braconnage ont été poursuivies en 2016 dans le cadre des initiatives existantes, notamment à travers la gestion des complexes d'aires protégées transfrontalières, la formation des agents des administrations nationales en charge de la faune sur contrôle du commerce de la faune, etc.



8

Organisation des réunions statutaires

Deux réunions statutaires de la COMIFAC se sont tenues en 2016 à savoir la session extraordinaire du Conseil des Ministres tenue le 12 mai 2016 à Kinshasa en République Démocratique du Congo et la 9ème session ordinaire du Conseil des Ministres le 29 novembre 2016 à Kigali au Rwanda. Ces rencontres se sont soldées par d'importantes décisions.



Nos réalisations en 2016

La COMIFAC publie les données sur la mise en œuvre de son Plan de convergence 2

La COMIFAC a achevé en 2016 le processus pour l'opérationnalisation de son système de suivi-évaluation. Ce processus a permis de développer le dispositif de suivi-évaluation comprenant notamment la plate-forme électronique du suivi-évaluation du Plan de convergence, le Manuel de suivi-évaluation et le système de collecte de données des indicateurs du PC 2.

Le Manuel de suivi-évaluation de la COMIFAC adopté

Le Manuel de suivi-évaluation de la COMIFAC a pour objectif global de permettre au Secrétariat Exécutif d'assurer convenablement la coordination des activités de la COMIFAC conformément à son mandat d'une part, et d'autre part, d'assurer un meilleur suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence et autres initiatives sous-régionales en collaboration avec les Coordinations Nationales COMIFAC.

Ce document décrit en effet les éléments du système de suivi-évaluation de la COMIFAC et de son Plan de convergence, leurs modalités de fonctionnement, les procédures et les supports de suivi ainsi que l'organisation du flux d'informations. Ledit Manuel a été adopté le 29 novembre 2016 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC au cours de sa 9^{ème} session ordinaire tenue à Kigali au Rwanda.



Plate-forme SUIVI CONVERGENCE : un outil d'aide à la décision pour suivre les performances de la mise en œuvre du Plan de convergence 2

La COMIFAC a finalisé en 2016 le processus d'opérationnalisation de sa d'une plate-forme électronique en ligne de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence et autres initiatives sous-régionales. Cette plate-forme encore appelée SUIVI CONVERGENCE a pour objectif de renseigner à temps réel sur les performances de la mise en œuvre du Plan de convergence aux travers des informations fournies via ladite plate-forme par les parties prenantes, intervenant dans la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Par le biais de cette Plateforme accessible via le site web <http://www.convergence.comifac.org>, des informations qualitatives et chiffrées pour les années 2014 et 2015, ont pu être publiées en ligne. Cette publication qui concerne les données des dix pays de l'espace COMIFAC ainsi que du niveau sous-régional, constitue un grand pas franchi dans la mise à disposition auprès des parties prenantes, des informations devant permettre de mieux apprécier les performances de la mise en œuvre du Plan de convergence 2.

Son lancement officiel a eu lieu lors de la 9^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue le 29 novembre 2016 à Kigali. L'efficacité de sa mise à jour nécessite que tout acteur du secteur intervenant en Afrique Centrale tant au niveau local, national que sous-régional s'inscrive pour s'informer d'une part, et pour fournir les données et/ou renseigner sur leurs interventions concourant à la mise en œuvre du PC 2, d'autre part.

Nos réalisations en 2016

Nous informons au quotidien les acteurs clés et le grand public sur les produits de la COMIFAC en lien avec la mise en œuvre du Plan de convergence

La COMIFAC a produit en 2016 une gamme d'outils et de supports de communication pour faire la promotion et rendre plus visibles ses réalisations. Les actions menées rentrent en effet dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication révisée et validée en mars 2016.

La stratégie de communication révisée et validée

L'objectif de la stratégie de communication révisée est d'accroître la visibilité, la notoriété de la COMIFAC sur le plan national, sous-régional et international, et assurer la promotion du Plan de Convergence 2 et autres initiatives y afférentes auprès des États membres en vue de faciliter sa mise en œuvre pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Cette stratégie révisée qui couvre la période 2016-2020 devrait permettre d'apporter de nouvelles orientations en matière de communication eu égard au nouveau de Plan de convergence. Celle-ci a été validée par les experts de la sous-région le 9 mars 2016 à Douala. Elle est accompagnée d'un Plan de communication et d'un plan de campagne pour la vulgarisation du Plan de convergence 2.



© COMIFAC

Images des tables rondes sur la vulgarisation du PC2 tenues au Cameroun, en RCA et au Congo en 2016

Le Comité de communication : un instrument pour le suivi et l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication révisée de la COMIFAC

En vue d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication de la COMIFAC, un Comité Communication a été créé par décision du Secrétaire Exécutif. Ce Comité qui regroupe des chargés de communication des partenaires et autres experts, a entre autres missions d'apporter un appui-conseil au Secrétariat Exécutif dans la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de communication, du plan de communication et du plan de campagne pour la vulgarisation du PC 2. Plusieurs réunions de ce Comité ont été tenues, sa feuille de route a permis de faciliter la mise en œuvre des actions telles que l'animation du site web, la préparation et l'animation des stands d'exposition lors des événements internationaux, l'édition des supports et autres documents de référence de la COMIFAC.



© COMIFAC

Nos réalisations en 2016

Des concertations menées chaque année au sein des groupes de travail sur des thématiques d'intérêt pour la sous-région

La COMIFAC s'est appuyée en 2016 comme dans les années précédentes sur ses groupes de travail thématiques pour mobiliser les points focaux nationaux des conventions internationales et autres experts de la sous-région en vue du renforcement de leurs capacités et de la formulation des positions communes en prélude aux rencontres internationales de négociations.



Participation des délégations de la sous-région aux rencontres de négociations internationales

© COMIFAC

Le groupe de travail biodiversité

La COMIFAC à travers son groupe de travail biodiversité (GTBAC) a mobilisé les experts de la sous-région pour l'élaboration des positions communes et concertées, défendues lors de la Conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique tenue du 4 au 16 décembre 2016 à Cancun (Mexique). Ces positions ont été élaborées à la suite de deux réunions du GTBAC.

Tout d'abord, la 23^{ème} réunion du groupe de travail s'est tenue du 18 au 20 avril 2016 à Douala ayant permis entre autres de formuler les positions communes de la sous-région à la 20^{ème} réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-20) et la 1^{ère} réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application de la CDB (SBI-1) tenue du 25 au 30 Avril 2016 à Montréal (Canada). Ensuite, la 24^{ème} réunion du GTBAC s'est tenue du 14 au 17 novembre 2016 à Brazzaville au Congo.

Le groupe de travail Climat

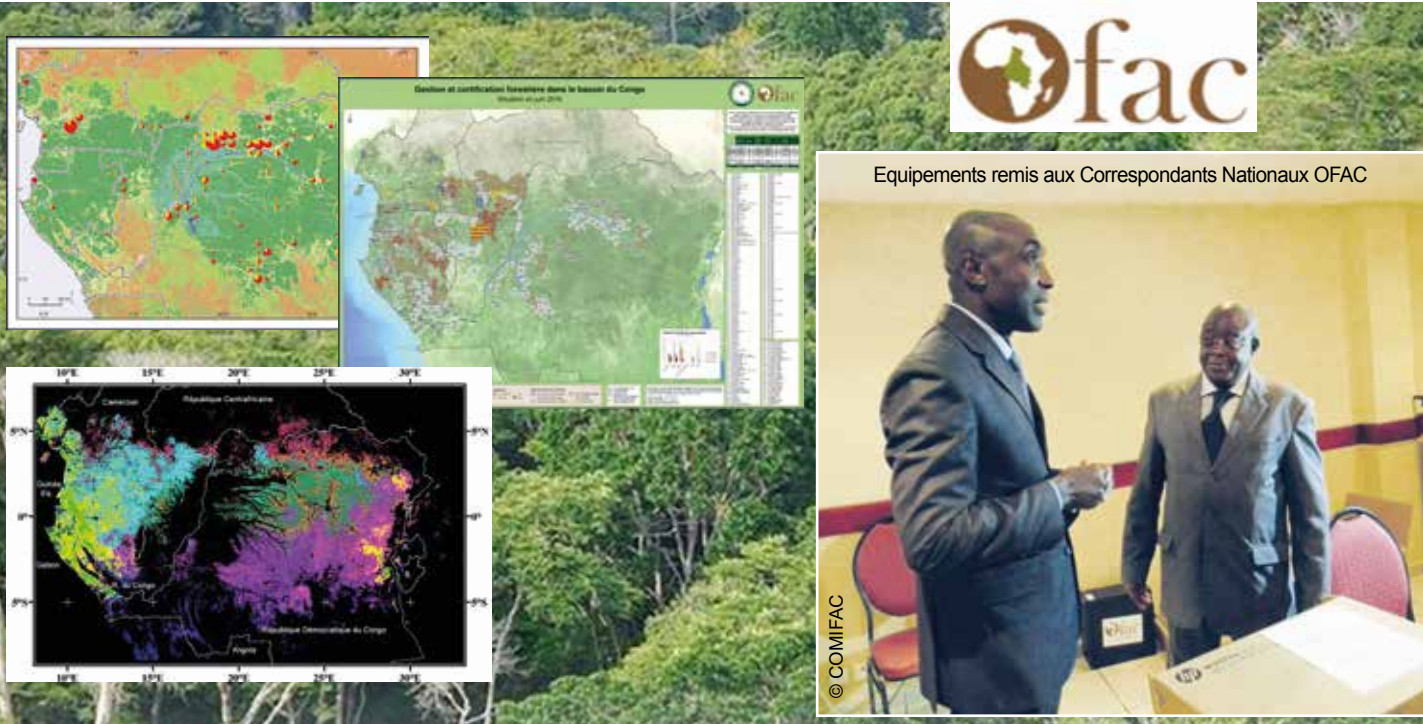
Le Groupe de travail Climat a été très actif en 2016 dans son implication à la préparation de la participation de l'Afrique Centrale à la COP 22 Climat tenue du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech au Maroc. Des réunions de concertation et de renforcement des capacités ont été organisées à cet effet avec les appuis financiers des partenaires. Il s'agit notamment de l'atelier de décryptage de l'Accord de Paris tenu du 02 au 04 mai 2016 à Douala, l'atelier de renforcement des capacités sur les finances climatiques tenu du 26 au 27 septembre 2016 à Douala, l'atelier du Groupe de travail Climat préparatoire à la COP22 tenu du 28 au 30 septembre 2016 à Douala.

Ces rencontres ont été très utiles car, elles ont permis aux pays d'Afrique Centrale d'élaborer le rapport sur le décryptage de l'Accord de Paris ainsi que le Plan d'action de mise en œuvre dudit Accord et des Contributions Prévue Déterminées au Niveau National (CPDN/INDC), qui ont été soumis à l'approbation de la session extraordinaire des Ministres tenus en mai 2016 à Kinshasa.

Nos réalisations en 2016

Le processus d'institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale en marche...

L'OFAC, en tant qu'outil d'aide à la décision, dispose d'une Cellule de coordination régionale logée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et d'une Cellule technique basée à Kinshasa. En 2016, cette Cellule a bénéficié des appuis pour poursuivre son opérationnalisation.



© OFAC

L'étude sur le développement institutionnel et le renforcement organisationnel de l'OFAC validée et sa mise en œuvre assurée

Douala a abrité le 27 janvier 2016, l'atelier de restitution de l'étude sur le développement institutionnel et le renforcement organisationnel de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), organisé par la COMIFAC. Au terme dudit atelier, ont été validées les propositions relatives au statut juridique, au cadre institutionnel, au plan d'actions et de financement de l'OFAC. Le Secrétariat Exécutif a assuré le suivi de la mise des recommandations validées. Cette étude s'insérait en effet dans le cadre de la poursuite du processus d'opérationnalisation de l'Observatoire. Les Conclusions de cette étude ont été soumises à l'attention du Conseil des ministres au cours de sa 9^{ème} session ordinaire tenue le 29 novembre 2016 à Kigali. Les Ministres ont à cet effet validé certaines

recommandations de l'étude notamment la vision à l'horizon 2025 et l'extension des missions pour prendre en compte les thématiques émergentes, le cadre juridique, le dispositif institutionnel et organisationnel.

Aussi, ont-ils invité les pays membres à la restructuration des Groupes Nationaux OFAC afin que l'institutionnalisation de l'OFAC se matérialise autour des Coordonnateurs Nationaux COMIFAC, permettant une meilleure appropriation par les pays de cet important outil. Par ailleurs, grâce aux ressources du PACEBCo, l'OFAC a acquis des équipements pour son fonctionnement, principalement du matériel informatique pour la Cellule Régionale et les groupes nationaux des dix pays membres de la COMIFAC.

Nos réalisations en 2016

Les Coordinations Nationales COMIFAC encore plus outillées à la réalisation de leurs missions

Dans son rôle d'accompagner les Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) pour la réalisation de leur missions, le Secrétariat Exécutif a organisé en 2016 deux rencontres de renforcement des capacités et de concertation des CNC. En plus de ces rencontres qui permettent chaque année d'outiller les CNC pour la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence au niveau national, un coaching a été apporté en vue de l'appropriation de la culture et des valeurs des CNC que sont : la responsabilité, la compétence, l'esprit d'équipe, l'efficacité et la cohésion.



Photo de famille Atelier de renforcement des capacités des CNC, Douala mai 2016

Les capacités des Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) sont renforcées

Douala a abrité du 03 au 05 novembre 2016, l'Atelier de concertation des CNC au cours duquel ont été restitués les résultats de la collecte des données 2014 et 2015 relatives aux indicateurs de performance du PC 2, et ont été consolidés les acquis des CNC dans la réalisation de leur mission à travers un meilleur ancrage aux missions assignées à la COMIFAC. En plus de cet atelier, le Secrétariat Exécutif a organisé du 30 mai au 3 juin 2016 à Douala, la troisième session de renforcement des capacités des CNC et autres acteurs impliqués dans le suivi évaluation du PC2.

Ladite session a permis de lancer la deuxième campagne de collecte de données des indicateurs du PC2, de publier en ligne, les premières informations sur la situation de référence 2014 des indicateurs du PC2, de renforcer les capacités des CNC et autres acteurs clés du système de suivi évaluation de la COMIFAC pour l'utilisation et l'administration de la version 3 de la plateforme SUIVI CONVERGENCE, d'échanger sur les outils et approches méthodologiques appropriées pour la collecte, le traitement et la production des données de qualité.



Nos réalisations en 2016

Le flambeau de la Présidence de la COMIFAC transféré au Rwanda pour les deux prochaines années

Le Président en exercice dans le cadre de son mandat est chargé entre autres de veiller à l'exécution des décisions et recommandations du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et de celles du Conseil des Ministres, de représenter le Conseil des Ministres pendant l'intersession et d'agir en concertation avec les autres Ministres en charge des Forêts et/ou de l'Environnement.



© COMIFAC



SE M. Vincent BIRUTA, nouveau Président en exercice de la COMIFAC

© COMIFAC

Le Rwanda assure la présidence en exercice de la COMIFAC

La présidence en exercice de la COMIFAC est assurée depuis novembre 2016 par la République du Rwanda pour les deux prochaines années. La cérémonie de remise du flambeau à son excellence M. Vincent BIRUTA, Ministre des terres, de l'environnement, des forêts, de l'eau et des mines du Rwanda s'est tenue le 29 novembre 2016 à Kigali au cours de la neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC.

Cet événement s'est déroulé en présence de Mme Marie Françoise FOULA, Secrétaire générale Adjointe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), chargée du Département de l'intégration physique, économique et monétaire, et de M. Anders HENRIKSSON, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) de l'Union Européenne.



© COMIFAC

Cérémonie de remise du flambeau de la Présidence au Ministre rwandais des terres, de l'environnement, des forêts, de l'eau et des mines.

Nos réalisations en 2016

La CEFDHAC : acteur de référence chargé de la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional et des fora nationaux

En 2016, la CEFDHAC, en tant qu'organisation de la COMIFAC chargée d'assurer la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional, des fora nationaux et de leurs commissions spécialisées, a bénéficié avec ses réseaux affiliés, des appuis pour son fonctionnement et la réalisation de ses missions sous l'égide de la COMIFAC.

La CEFDHAC présente aux rencontres internationales

Gâce aux appuis de ses partenaires, les experts de la CEFDHAC et de ses réseaux affiliés ont pris part aux rencontres sous-régionales de concertation et aux rencontres internationales, notamment la COP22 sur le Climat tenue du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech au Maroc.

En prélude à cet évènement, la CEFDHAC a tenu les 5 et 6 mai 2016 à Douala, l'atelier sous-régional de décryptage de l'Accord de Paris sur le Climat en lien avec les objectifs du développement durable. Les recommandations qui en ont découlées ont été soumises à l'attention du Conseil des Ministres de la COMIFAC lors de sa 9ème session ordinaire tenue à Kigali en novembre 2016.



© CEFDHAC

Photo de famille à l'atelier de décryptage de l'Accord de Paris en lien avec le DD

Les conclusions du diagnostic stratégique et institutionnel de la CEFDHAC et de ses réseaux restituées



La Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) s'est engagée dans le processus de redynamisation de ses organes et de ses réseaux affiliés. Dans le cadre de ce processus, un diagnostic stratégique et organisationnel a été mené en juin 2016 par des consultants commis par la CEFDHAC. Les conclusions dudit diagnostic ont été restituées au cours d'un atelier sous-régional organisé du 31 octobre au 2 novembre 2016 à Douala par la CEFDHAC.

Cet atelier auquel le Secrétariat Exécutif était représenté, a abouti à la prévalidation des rapports des études menées de même qu'à l'élaboration d'une feuille de route sur les actions à mener à court terme par la CEFDHAC et ses organes, en vue de trouver des solutions aux problèmes que rencontre cette organisation d'une part, et d'autre part, sur la poursuite du processus de planification stratégique et opérationnelle de la CEFDHAC et de ses réseaux.



© CEFDHAC

Nos réalisations en 2016

La visibilité du processus COMIFAC renforcée

En prenant part aux rencontres internationales en 2016, la COMIFAC a défendu les positions communes sous-régionales fait la promotion de ses réalisations et ses acquis comme il est de coutume, visant à accroître davantage sa visibilité tant aux plans national, régional qu'international.



© COMIFAC

Une des sessions thématiques au cours de la COP 22 à Marrakech

La COMIFAC présente à la COP 22 Climat à Marrakech

Les experts de la sous-région ont pris part sous l'égide de la COMIFAC à la 22ème Conférence des Parties à la Convention Climat tenue du 7 au 18 Novembre 2016 à Marrakech au Maroc. Environ deux délégués des différents pays ont pris part aux réunions de coordination journalière.

Au cours de cette conférence, des orientations techniques définies lors de la réunion préparatoire du Groupe de Travail Climat de la COMIFAC ont permis d'appuyer l'action des négociateurs et délégués des pays de l'espace COMIFAC lors des négociations. En marge de cette conférence, la COMIFAC a organisé un évènement parallèle, au cours duquel ont été présentés les travaux en cours au niveau sous-régional devant aboutir à l'élaboration d'une équation allométrique, ainsi que les expériences de la République du Congo et de la RDC en matière d'élaboration d'un scénario de référence.



© GIZ

Travaux de la session parallèle COP 13 Cancun, décembre 2016

Participation remarquable de la COMIFAC à la COP 13 CDB à Cancun

La treizième réunion de la Conférence des Parties (CdP13) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) s'est tenue à Cancun (Mexique), du 4 au 17 décembre 2016 sous le thème : «Mainstreaming de la biodiversité pour le bien-être ». Les réunions des Parties au Protocole de Cartagena et au Protocole de Nagoya se sont également tenues simultanément avec la CdP13.

Cette conférence a été une opportunité pour la COMIFAC et ses pays membres, ses partenaires et d'autres parties prenantes sous-régionales de promouvoir l'expertise des pays de l'espace COMIFAC en matière de conservation de la biodiversité, d'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, de présenter les savoir-faire et les bonnes pratiques.



© COMIFAC

Nos réalisations en 2016

La COMIFAC présente au Congrès Mondial de la nature de l'IUCN

Le Congrès Mondial de l'IUCN s'est tenu du 1er au 10 septembre 2016 à Hawaï'i au Etats-Unis. L'Afrique Centrale y a été représentée par une délégation conduite par la COMIFAC, au cours duquel le Secrétariat Exécutif appuyé par ses partenaires a mené avec succès une série d'activités à savoir: l'organisation d'un panel de Haut niveau sur les avancées, défis et enjeux de la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, l'animation d'un pavillon bassin du Congo, l'organisation de cinq sessions thématiques sur divers domaines, la participation aux sessions plénières, la participation à la journée africaine, l'organisation d'une conférence de presse intitulé «Appel à protéger le Bassin du Congo et sa faune sauvage» et la participation aux autres activités de communication. Le pavillon érigé par la COMIFAC avait pour but de promouvoir les différentes initiatives de GDF et de conservation du bassin du Congo et de montrer les efforts réalisés dans ces domaines.



Pavillon Bassin du Congo au CM UICN, septembre 2016

© COMIFAC

La COMIFAC s'expose à la COP 13 CDB

La COMIFAC a accompagné les experts de la sous-région à la COP 13 sous la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) à Cancun au Mexique. En marge de cette conférence, l'institution a organisé avec l'appui de ses partenaires, une session parallèle sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'APA en Afrique Centrale et animé un pavillon de 27 m2.



Intervention du Facilitateur du PFBC au side event à la COP 13, Cancun



Quelques délégués de l'Afrique Centrale à la COP 13, Cancun, 2016

© GIZ



Nos réalisations en 2016

Des instruments de GDF harmonisés et mis à la disposition des pays de la sous-région

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est beaucoup investie en 2016 dans la mise en œuvre et la coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières et environnementales visant à doter les pays de la sous-région des instruments juridico-normatifs de gestion durable des forêts du bassin du Congo.

Les Directives sous-régionales COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier adoptées

Grâce à l'appui de ses partenaires, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a élaboré le projet de Directives sous-régionales en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique Centrale. Ce projet des Directives a été présenté pour examen et validation lors d'un atelier sous-régional tenu en début novembre 2016 à Douala. Lesdites Directives ont été adoptées le 29 novembre 2016 lors de la 9ème session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Kigali au Rwanda.

Mise en œuvre des instruments juridico-normatifs: la COMIFAC évalue le chemin parcouru

La COMIFAC dispose à son actif d'une gamme d'instruments juridico-normatifs et techniques développés au cours de cette dernière décennie (Directives, Accords, stratégies, plans, etc.) devant aider les pays à mettre en cohérence leurs politiques forestières à travers l'internalisation desdits instruments dans leurs corpus juridiques. Une étude sur l'état des lieux de la transposition des Directives sous-régionales et de la mise en œuvre des accords, décisions et autres instruments clés adoptés par la COMIFAC a été commanditée en février 2016 par le Secrétariat Exécutif avec l'appui de ses partenaires. Les conclusions de cette étude ont entre autres fait ressortir le besoin de clarification du rôle de ces différents instruments juridiques. Celles-ci ont été validées au cours de l'atelier de restitution organisé du 31 octobre au 2 novembre 2016 à Douala et soumises à l'attention des Ministres au cours de leur 9ème session ordinaire tenue en novembre 2016 à Kigali.

© COMIFAC



Visite guidée d'une entreprise de transformation de bois au Sud du Cameroun

Les pays d'Afrique Centrale dotés d'un guide de négociations et de mise en œuvre des APV/FLEGT

La COMIFAC a élaboré en 2016 avec l'appui de ses partenaires, un guide de négociations et de mise en œuvre des APV/FLEGT en Afrique centrale. Ce guide constitue un document destiné aux Gouvernements des pays d'Afrique centrale, signataires des APV/FLEGT, en négociations ou en préparation des négociations des APV/FLEGT, aux membres des équipes de négociations

des APV/FLEGT des pays de la sous-région et de l'Union Européenne, aux facilitateurs, experts et animateurs des processus APV/FLEGT et à tous les acteurs intéressés aux APV/FLEGT en Afrique centrale. Celui-ci a été validé, puis adopté le 29 novembre 2016 lors de la 9ème session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Kigali au Rwanda.

Programme PACEBCo

Le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) bénéficie de l'appui de la BAD à travers les fonds FAD et d'une contrepartie de la CEEAC. Ce programme a démarré en 2009. En 2016, ledit programme a poursuivi les travaux de construction des Centres

multifonctionnelles et Centres écologiques, de même que la mise en œuvre effective de nombreux microprojets sélectionnés dans le cadre du Fonds de Développement Local (FDL). En plus de ces réalisations, d'autres activités ont été également menées en dépit des difficultés de réapprovisionnement des comptes du programme qui ont paralysé le fonctionnement et la mise en œuvre de certaines missions. Il s'agit notamment (i) du diagnostic et l'actualisation de la cartographie, bornage et signalisation des aires protégées ainsi que la négociation des conventions locales de gestion ; (ii) de l'élaboration et/ou l'actualisation des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées du paysage en Guinée Equatoriale (six Plans d'Aménagement/ Gestion produits et validés).

Il est convenu de préciser que ce Programme a été prorogé de dix-huit mois et devra s'achever le 30 juin 2017.



© PACEBCO

Programme PPECF

Le Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts d'Afrique Centrale (PPECF) bénéficie de soutien financier de la KFW et est exécuté par le consortium GFA/DFS. Les activités menées en 2016 dans le cadre de ce programme ont notamment porté sur :

- l'appui à la réalisation de l'étude bilan sur les coûts et bénéfices de la certification forestière dans le bassin du Congo ;
- l'appui à l'application des normes FSC sur la régénération et la diversité génétique des essences du bassin du Congo ;
- le soutien apporté au référentiel de certification PAFC au Cameroun et au Congo ;
- l'appui à la réalisation et à la validation des Directives sous-régionales en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique Centrale ;
- le recrutement de la firme chargée de la formation sur la conduite des engins lourds ;
- les missions préparatoires pour la deuxième phase du programme PPECF ;
- l'élaboration d'un standard de réponse des entreprises de RDC aux exigences du RBUE ;
- la mise en place d'un appui du PPECF aux

entreprises forestières en RCA ;

- l'appui à la mise en place d'un programme de soutien et de développement du PAFC en Afrique Centrale ;
- l'appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon ;
- la tenue de la quatrième réunion du comité de décision et d'orientation du programme à Douala au Cameroun.



© PPECF

Programme régional « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo »

La COMIFAC bénéficie depuis 2005 de l'appui de la coopération allemande, notamment de la GIZ, à travers le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, qui fait partie depuis 2011 d'un programme conjoint de coopération technique (CT) et financière (CF) intitulé « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo ». L'objectif global de ce programme est : « La biodiversité et les ressources forestières du



© GIZ

bassin du Congo et des savanes environnantes sont mieux protégées et exploitées durablement ». La Composante technique de ce Programme comporte trois modules ou projets exécutés par la GIZ sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Il s'agit du Projet régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, du Projet GIZ de mise en œuvre du Processus d'Accès aux ressources génétiques et de Partage des Avantages découlant de leur exploitation (Projet APA) dans les pays membres de la COMIFAC, et du Projet GIZ d'Appui au complexe transfrontalier d'aires protégées Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa). La Composante financière est quant à elle couverte par la KFW, et comprend le Programme PPEFC, l'Appui à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), volet Congo et RCA et le Projet BSB Yamoussa.

Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC

Le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC est l'un des trois modules de coopération technique du programme régional de la coopération allemande intitulé « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo ». Il est financé par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et apporte un appui technique et institutionnel à la COMIFAC, et notamment au Secrétariat Exécutif, aux groupes de travail thématiques et aux autres initiatives sous régionales de la COMIFAC, ainsi qu'au Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) et à la CEFDHAC et à ses réseaux affiliés. Démarré en 2005, ce Projet est à sa quatrième phase et constitue le module mère du Programme régional. Cette quatrième phase du Projet d'une durée de quatre ans (2015-2018) est exécutée par la GIZ, comme l'ont été les trois premières phases, sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Les principales réalisations enregistrées par le Projet en 2016 à travers ses cinq volets sont les suivantes:

- l'appui technique et financier au processus d'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC, le renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC;
- la poursuite du développement de l'Atlas-COMIFAC sur l'affectation des terres et son ancrage à l'OFAC;
- l'appui à l'état des lieux de la transposition des directives COMIFAC et des autres instruments clés ;
- l'appui technique et financier à l'organisation des réunions et à la mise en œuvre des feuilles de route des groupes de travail thématique de

la COMIFAC à savoir: le GTBAC et son sous-groupe de travail Sous-Groupe Aire Protégée et Faune Sauvage (SGAPFS), le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF), ainsi que la validation du guide de négociations et de mise en œuvre des APV/FLEGT;

- l'appui à l'organisation de la participation de la COMIFAC et des experts de la sous-région aux diverses rencontres internationales;
- l'appui technique et financier apporté aux organes de la CEFDHAC et à ses réseaux affiliés etc.;
- l'appui à l'élaboration de la stratégie sous régionale Genre de la COMIFAC à travers la tenue de la réunion du comité ad hoc genre de la COMIFAC;
- l'appui à la validation de la stratégie de communication de la COMIFAC et à sa mise en œuvre,
- l'appui à l'organisation de l'atelier de planification annuelle du RIFFEAC, de son Conseil d'Administration et son Assemblée Générale, de l'école d'été et voyage d'études;
- le renforcement des capacités de la COMIFAC sur les thématiques APA et gouvernance forestière par l'octroi de deux subventions locales au Secrétariat Exécutif.



© GIZ

Vie de nos projets et programmes

Projet GIZ de mise en œuvre du processus APA

Le Projet GIZ de mise en œuvre du processus d'Accès aux ressources génétiques et de Partage des Avantages (APA) découlant de leur exploitation dans les pays membres de la COMIFAC, a pour objectif : « Les pays membres de la COMIFAC élaborent et mettent en œuvre les cadres juridiques nationaux en matière d'APA ». Ce Projet a une durée de quatre (4)



© COMIFAC

ans et a fait l'objet d'un Contrat d'exécution signé entre la COMIFAC et la GIZ. Il comporte les champs d'intervention orientés vers:

(i) le renforcement / développement des capacités et conscientisation; (ii) le développement des procédures administratives et la promotion de la ratification du Protocole de Nagoya; (iii) le développement des cadres juridiques; (iv) le développement des mécanismes de participation; (v) la promotion et la valorisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels. En 2016, les activités menées

dans le cadre de ce Projet ont porté sur:

- la tenue du Comité de décision du Projet;
- la tenue des ateliers de lancement, de sensibilisation et de planification des activités du Projet dans les pays suivants : Cameroun, Gabon, Sao Tomé et Príncipe;
- l'appui à la participation des points focaux APA à la conférence de Paris sur "Beauty of Sourcing with Respect" - Biodiversity for Sustainable development du 25 au 27 mai 2016;
- la réalisation des documentaires audio et TV du processus de commercialisation du matériel génétique des racines des plantes d'Echinops Giganteus;
- le recrutement des consultants Cameroun chargés de: (i) l'élaboration d'un modèle de Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause (CPCC) ; (ii) la réalisation de l'étude sur l'état des lieux, l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire sur la prise en compte du protocole APA et le développement des chaînes de valeur des PFNL;
- la réalisation de l'étude sur l'état des lieux des procédures administratives et les besoins nationaux pour la mise en œuvre de l'APA en RDC.

Projet GIZ d'Appui au Complexe Binational BSB Yamoussa

Le Projet GIZ d'appui au complexe transfrontalier d'aires protégées Sena Oura-Bouba Ndjidda, beaucoup connu sous l'appellation « Complexe Binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) » a pour objectif d'« améliorer de manière durable la gestion des parcs nationaux du Complexe Binational BSB Yamoussa et de sa périphérie ». Il a une durée de quatre (04) ans. Ce projet a fait l'objet d'un Contrat d'exécution signé entre la COMIFAC et la GIZ. Les principales réalisations du Projet en 2016 sont les suivantes :

- la tenue du Comité de décision du Projet ;
- l'appui à l'organisation de la réunion du Comité Binational de Planification et d'Exécution (CBPE);
- la tenue à Garoua de l'atelier de formation



des conservateurs des aires protégées de la région du Grand nord sur l'utilisation de l'outil IMET;

- l'évaluation en cours de la mise en œuvre des plans d'aménagement du parc national de la Bénoué (2002-2007) et de celui du parc national de Bouba Ndjidda (2010-2014);
- le développement d'un concept pour la plateforme Radio de l'Environnement au Tchad;
- l'état des lieux des conventions locales et du schéma d'aménagement et l'identification des filières des activités génératrices de revenus porteuses dans la zone périphérique du parc national de Sena-oura.

Projet régional REDD+

La mise en œuvre du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ bénéficie du financement du FEM et est exécuté par la Banque Mondiale. En 2016, les efforts ont été déployés pour l'essentiel dans l'accompagnement des pays du bassin du Congo lors des négociations internationales pour de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, et la poursuite de la collecte des données devant aboutir au développement des équations allométriques adaptées aux pays du bassin du Congo.

Par ailleurs, le projet a contribué en 2016 au renforcement des capacités des pays de l'espace COMIFAC sur la REDD+ et dans le développement de l'expertise sous-régionale sur le calcul de stock de carbone forestier. Le projet a bénéficié d'une prorogation et devra s'achever le 31 mars 2018. De manière spécifiques, les réalisations du projet en 2016 ont porté entre autres sur:

- l'appui à l'organisation des rencontres sous-régionales préparatoires à la COP22;
- publication d'un recueil des décisions/directives de la CCNUCC sur la REDD+ en langue française;
- le suivi des activités des composantes pays

du projet au Cameroun, au Congo, en Guinée Equatoriale, en RCA et en RDC;

- la supervision des formations sur les méthodologies collecte des données pour les équations allométriques dans les pays;
- la poursuite de la collecte de données en vue de l'élaboration des équations allométriques dans les pays du bassin du Congo.



© PREREDD

Projet REDD-PAC

Le projet REDD-PAC a bénéficié de l'appui financier du Ministère fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).

Placé sous la supervision globale de l'Institut International de l'Analyse des sciences Appliquées (IIASA) et en partenariat avec l'Institut aérospatial brésilien (INPE), UNEP-WCMC et la COMIFAC, ce projet a tenu des ateliers nationaux de restitution de ses résultats au

Cameroun le 31 mars 2016 à Yaoundé, à Kinshasa le

08 avril 2016 et à Brazzaville le 19 avril 2016. Ledit projet

s'est achevé le 31 mai 2016.



Projet JICA d'appui à la COMIFAC

Le projet JICA d'appui à la COMIFAC intitulé « Promotion de la Conservation et de l'Utilisation Durable de la Biodiversité et des Mesures contre le Changement Climatique dans les Pays de la COMIFAC » est une initiative qui bénéficie de l'appui de la coopération japonaise à travers la JICA. Il vise à promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans les pays membres de la COMIFAC à travers le renforcement des capacités de la COMIFAC. Ce projet de cinq (05) ans a fait l'objet d'un Mémoire d'entente (« Record of Discussions ») signé entre la COMIFAC et la JICA.

Sa mise en œuvre est assurée par la firme JAFTA sous la coordination technique du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Les activités menées en 2016 par le projet sont les suivantes:

- la tenue du premier Comité de pilotage du projet et de l'atelier de lancement officiel du projet et du premier Comité de pilotage respectivement le 25 et 26 janvier 2016 à Douala;
- l'appui à l'organisation de l'atelier de validation du guide de négociations et de mise en œuvre des APV/FLEGT tenu en avril 2016 à Douala;
- l'appui à la réalisation de trois études à savoir: (i) l'étude sur l'état des lieux des systèmes de surveillance des ressources forestières dans les pays membres de la COMIFAC; (ii) l'état des lieux de la bioprospection en matière d'APA en Afrique Centrale; (iii) une étude relative à la gestion du complexe des aires protégées en Afrique Centrale. Pour ce qui est de l'étude sur l'état des lieux des systèmes de surveillance, celle-ci a été validée au cours d'un atelier tenu le 3 novembre 2016 à Douala;
- l'appui à l'organisation des rencontres de renforcement des capacités et de concertation des CNC tenues en 2016.



© COMIFAC

Projet DYNAFFOR

Le projet DynAfFor intitulé « Résultats scientifiques et choix politiques pour une gestion forestière durable » est une initiative qui repose sur un partenariat entre organismes de recherche, administrations forestières et exploitants forestiers. Il visait à mettre en place à l'échelle de l'Afrique centrale, un outil global de suivi de l'impact de l'exploitation sur la dynamique des forêts denses humides. Ce projet de cinq (05) ans a reposé sur un réseau cohérent de dispositifs de recherche permanents dans les concessions forestières devant permettre de comparer les effets des facteurs environnementaux (sol, climat, réserve en eau ...) et leurs interactions avec l'exploitation forestière. Ledit projet a bénéficié de l'appui financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). La maîtrise d'ouvrage de ce projet a été assurée par l'ATIBT avec une contribution de la COMIFAC.

La principale réalisation du projet effectuée en 2016 au niveau sous-régional a été la tenue le

13 juin 2016 à Libreville, du comité de pilotage du projet. En plus de ce Comité de pilotage, des consultations se sont et se sont poursuivies entre les partenaires du projet et les bailleurs de fonds en vue du financement d'un deuxième projet qui devrait prendre la suite du projet. Ce projet appelé P3FAC a reçu l'accord de financement du FFEM et des cofinancements sont actuellement en cours de recherche.



© COMIFAC

Projet–Financement durable des systèmes d'AP

Les pays du bassin du Congo ont reçu un Don du FEM IV d'un montant de 8,181,181 \$ US, pour la mise en œuvre à travers le PNUD, du projet régional « CBSP-Partenariat pour la conservation de la biodiversité-Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo-PIMS 3447 », en vue de



© PPECF

soutenir une approche et une méthodologie visant à relever le défi du financement des Aires Protégées (AP) aux niveaux local, national et régional.

Ce projet d'une durée de 5 ans, a pour objectif global d'améliorer durablement le financement du système des aires protégées dans la sous-région à travers entre autres, la mise en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d'Aires Protégées et des écosystèmes associés dans ces six pays du Bassin du Congo. La COMIFAC assure la coordination technique dudit projet.

Les activités réalisées en 2016 dans le cadre de ce projet ont notamment porté sur la tenue des réunions d'échanges et de négociations entre la COMIFAC et le PNUD en vue de convenir des modalités d'exécution du projet, la signature d'une convention de partenariat entre la COMIFAC et le PNUD et le recrutement de la Coordinatrice régionale du projet.

Projet Appui à la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS)

L'Appui de la KfW à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS) est mis en œuvre depuis 2012. Il a pour objectifs (1) la capitalisation additionnelle de la FTNS, (2) l'appui à la gestion et à la conservation des parcs ; (3) le renforcement institutionnel et opérationnel de la FTNS. Ses principales réalisations en 2016 sont entre autres:

(1) Sur le plan de la capitalisation et de la levée de fonds: (i) La redynamisation de la politique d'investissement du capital avec le recrutement d'un conseiller en investissement et un nouveau gestionnaire de fonds; (ii) La signature d'une convention avec l'UNESCO pour un appui financier de plus de 150.000 euros ; (iii) La signature d'une convention de 200.000 euros avec le réseau des fonds environnementaux (iv)

Le début de négociation avec la KfW pour une augmentation du capital de la FTNS à plus de 50 millions d'euros à l'horizon 2018 dans le cadre d'une éventuelle phase 2 du Projet

(2) Sur le plan de l'appui à la gestion et la conservation des parcs. (i) Un appui à hauteur d'environ 1,8 milliard de FCFA (Près du double comparativement à 2015) mis à contribution au financement des activités des trois parcs nationaux; (ii) La mobilisation des revenus du capital, qui constitue une innovation, pour le financement des activités dans le segment centrafricain

(3) Sur le plan du renforcement institutionnel et opérationnel de la FTNS: (i) La tenue de deux sessions du Conseil d'Administration de la FTNS dont l'un au Congo et l'autre en Centrafrique dont le principal objectif était de suivre et donner des orientations à la gestion effective de la FTNS ; (ii) L'élaboration et l'adoption d'un statut du personnel de la FTNS ; (iii) La négociation d'un accord de siège pour la FTNS au Cameroun; (iv) La réalisation d'une mission d'évaluation des performances, des effets et impacts de la mise en œuvre des activités de la FTNS période 2010-2015.

© PPECF





Projet PFNL

La Banque Africaine de Développement (BAD) a appuyé la mise en œuvre du projet « Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ». Ce projet d'une durée de trois ans a bénéficié d'un don du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) à hauteur de 4,23 millions de dollars US. Il a été exécuté par la FAO sous la supervision

de la COMIFAC et a couvert cinq pays de l'Afrique Centrale.

En 2016, les principales activités menées ont porté au niveau sous-régional sur l'organisation de la réunion sur le développement et la promotion de l'économie des PFNL en novembre 2016 à Kigali et la tenue de deux comités de pilotage du projet.

Projet OIBT/JICA (appui au RIFFEAC)

Le Réseau de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a assuré en 2016 la mise en œuvre des projets placés sous sa coordination.

Activités menées en 2016 dans le cadre du projet OIBT/JICA (N° 456/07 rév.4 (F))

- la réhabilitation du CRESA et l'achèvement de la construction des bâtiments de l'ISDR terminées;
- la remise des matériels roulants (véhicules/bus) et des équipements, matériels et accessoires informatiques et matériels forestiers aux institutions membres (FASA-Dschang, CRESA, ENEF Cameroun, ENSAF, ERAIFT, ISDR).





Nos réalisations en 2016

Deux sessions ministérielles tenues et d'importantes décisions prises sur la vie de la COMIFAC

2016 a été une année charnière pour la COMIFAC qui a vu son équipe dirigeante être renouvelée au terme de la neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres, de même que s'est tenue une réunion extraordinaire des ministres au cours de laquelle a été validé le plan d'actions de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat.

Les Ministres valident le plan d'action de mise en œuvre de l'Accord de Paris

La session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC s'est tenue le 12 mai 2016 à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Cette session extraordinaire a été précédée du 10 au 11 mai 2016 par la réunion des experts. Au terme de ladite session, d'importantes résolutions ont été prises parmi lesquels l'approbation des rapports d'audit et des rapports de contrôle interne de la COMIFAC pour les exercices 2014 et 2015 et la validation des orientations formulées dans le Plan d'actions sur la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le Climat et des CPDN/INDC.



© COMIFAC

Photo de famille segment des experts réunion ministérielle de Kigali, novembre 2016

© COMIFAC



Photo de famille réunion ministérielle de Kigali, novembre 2016

Les Ministres renouvellent l'équipe statutaire du Secrétariat Exécutif

La neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC s'est tenue le 29 novembre 2016 à Kigali au Rwanda. Cette session ministérielle a été précédée du 27 au 28 novembre 2016 par la réunion des experts. Au terme de cette session ministérielle, les Ministres ont parmi les décisions prises, renouvelé l'équipe du personnel statutaire comprenant, le Secrétaire Exécutif, le Secrétaire Exécutif Adjoint Coordonnateur Technique, et le Directeur Administratif et Financier, approuvé le rapport biennal 2015-2016 du Secrétariat Exécutif, adopté son plan d'action biennal 2017-2018 et du budget subséquent.

© COMIFAC



Travaux du segment ministériel de la réunion de Kigali, novembre 2016



© GIZ

Ceux qui nous soutiennent

Le Secrétariat Exécutif veille dans le cadre de ses missions à la cohérence des actions menées dans le secteur forêts et environnement. A ce titre, toutes les interventions planifiées (programmes, projets, initiatives, etc.) en collaboration avec les différents partenaires intervenant dans ce secteur sont mises en œuvre et suivies afin d'avoir une meilleure visibilité pour l'atteinte de ses objectifs. En plus des partenariats traditionnels, la COMIFAC a en 2016 élargi sa coopération avec de nouveaux partenaires.

CEEAC

En sa qualité d'institution d'intégration économique sous-régionale pour l'Afrique centrale, la CEEAC apporte des appuis financiers ponctuels à la COMIFAC. C'est le cas en 2016 où la CEEAC elle a offert à la COMIFAC, un don de cent dix millions (110 000 000) de FCFA pour assurer son fonctionnement et pour la réalisation de ses missions.



Coopération avec le Japon

La Coopération japonaise à travers la JICA a accordé en 2015 un financement pour la mise en œuvre d'un projet sur la Promotion de la conservation, l'utilisation durable de la biodiversité et les changements en Afrique Centrale. Démarré en août 2015, ce projet de cinq (05) ans devra s'achever en juillet 2020. Il a pour objectif : « La mise en œuvre du Plan de Convergence est promue à travers le renforcement des capacités organisationnelles de la COMIFAC.



Coopération avec l'Allemagne

Dans le cadre de la coopération avec l'Allemagne, la COMIFAC



a obtenu un appui financier d'un volume de 21 millions d'euros pour la réalisation du programme « La biodiversité et les ressources forestières du bassin du Congo et des savanes environnantes sont mieux protégées et exploitées durablement ». Ce programme s'articule autour de deux composantes : la composante technique exécutée par la GIZ et la composante financière assurée par KfW.

Coopération avec la France

Grâce à la convention de financement signée en 2015 avec l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de quatre cent cinquante milles (450 000) Euros, la COMIFAC a continué à bénéficier de l'appui de l'AFD pour le renforcement des capacités de l'institution dans le domaine de la gestion durable des forêts et sur le mécanisme REDD+. En 2016, Cet appui a notamment permis de financer la vulgarisation du rapport spécial EDF «forêts-changements climatiques» et du PC 2, les ateliers et conférences, les missions officielles, déplacements et participation aux dialogues internationaux et sous-régionaux, l'assistance technique, la logistique et l'audit.



En 2016, l'UICN a contribué à l'organisation de la table ronde sur la vulgarisation du PC 2 au Cameroun, et facilité la participation de la COMIFAC au Congrès Mondial de la Nature de l'UICN à Hawaii.



La FAO apporte un appui à la COMIFAC en tant qu'Agence d'exécution pour la mise en œuvre du projet « Renforcement de la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ». Aussi la FAO exécute-elle le projet « Viande de brousse » sous financement du FEM. Enfin, des échanges ont eu lieu en 2016 avec la COMIFAC pour une assistance technique de la FAO pour la mise en œuvre du projet d'appui à l'élaboration des Directives pour suivi des ODD.



IIASA, INPE, UNEP-WCMC



La COMIFAC a été partenaire de l'Institut International de l'Analyse des systèmes Appliquées (IIASA) pour la mise en œuvre du projet international intitulé « Centre d'évaluation de politiques REDD+ (REDD-PAC) ». Ce projet a bénéficié d'un financement du Ministère fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) à hauteur de 3 milliards de FCFA pour une durée de quatre (04) ans. Ledit projet de recherche visait à soutenir l'élaboration de plans d'actions nationaux REDD conforme aux objectifs de la CDB et à concevoir et appuyer une architecture internationale REDD+ équitable, efficace et efficiente. Il s'est achevé en mai 2016.

La COMIFAC a bénéficié en 2016 de l'appui de TRAFFIC pour la mise en œuvre du Plan d'Action sous-régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF). Cet appui a porté sur le financement de l'atelier sous-régional de formation et d'échange d'expériences sur le contrôle du commerce de la faune en Afrique Centrale.

Le WWF a contribué au financement de l'atelier-table ronde sur la vulgarisation du PC 2 au Cameroun en 2016.



La BAD continue d'apporter son appui à la COMIFAC à travers le programme régional PACEBCo. Ce programme est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du 2^{ème} Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner l'institution dans la mise en œuvre de son Plan de convergence. Ledit Programme démarré en 2009 devra s'achever le 30 juin 2017.



Le Fonds pour l'Environnement Mondial et la Banque mondiale soutiennent la COMIFAC à travers le projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+. Le coût global de ce projet est estimé à 13 millions de dollars américain. Il est mis en œuvre dans six pays du bassin du Congo et devra s'achever en 2018. Aussi, le FEM apporte-t-il un appui financier pour la mise en œuvre du projet intitulé «Partenariat pour la conservation de la biodiversité : Financement durable de systèmes d'Aires Protégées dans le bassin du Congo ». Exécuté par le PNUD pour un montant huit millions cent quatre-vingt mille huit cent dix-huit (8.181.818) \$USD, ce projet d'une

durée de quatre (04) a fait l'objet d'une convention de partenariat signé en 2016 entre la COMIFAC et le PNUD. Celui-ci devra être lancé en 2017. Par ailleurs, le PNUE a signé en 2016 avec la COMIFAC, un Accord de micro-financement d'un montant de quatre-vingt mille deux cents (80 200) dollars US pour financer certaines activités du projet « Ratification et implémentation du Protocole de Nagoya relatif à l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation dans les pays membres de la COMIFAC ». Ce projet devra s'achever en 2018.



Réunion des partenaires du PFBC

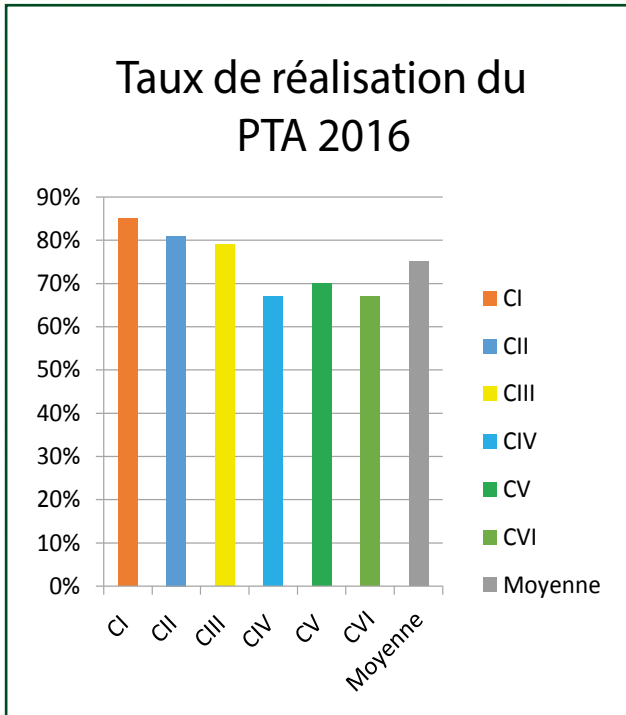
Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) travaille en relation étroite avec la COMIFAC dans l'intérêt de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Ce partenariat constitue une courroie de transmission entre bailleurs de fonds et organismes d'exécution et sert de forum de dialogue entre les partenaires. Dans le cadre de ses activités, le PFBC a tenu sa 16^{ème} réunion du 21 au 26 novembre 2016 à Kigali au Rwanda. Cette réunion a bénéficié des appuis de l'Union Européenne et du gouvernement du Rwanda. Elle a consisté en un segment technique composé de 5 cadres de concertation thématiques (streams) et un segment politique regroupant les hauts représentants des pays et des autres partenaires. Au terme de cet évènement, le PFBC s'est doté d'une nouvelle structure de gouvernance offrant de meilleures opportunités de dialogue.



La COMIFAC a signé en 2016 un protocole de collaboration avec le RAPAC pour la mise en œuvre du PC2. C'est dans le cadre de ce protocole qu'une Experte juriste a été recrutée à la COMIFAC. Par ailleurs, l'Union Européenne et BIOPAMA ont financé à travers le RAPAC la participation de la COMIFAC au Congrès Mondial de la Nature de l'UICN tenu à Hawaii aux Etats-Unis.



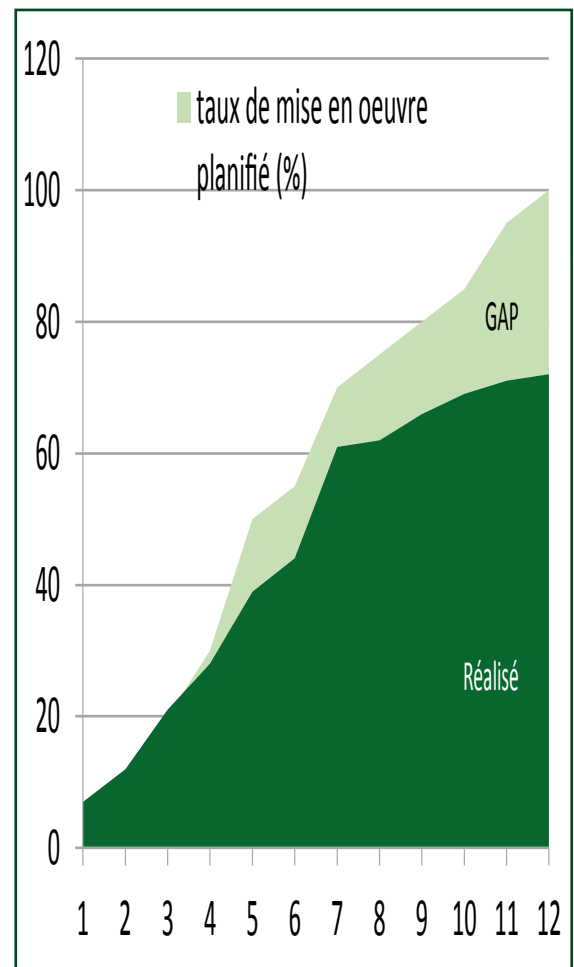
Des progrès accomplis...



Le Secrétariat Exécutif a su mener efficacement ses missions en 2016 ce qui justifie le bilan positif et en net progrès ayant sanctionné la mise en œuvre de son PTA. En effet, grâce à l'appui de nombreux partenaires, le Secrétariat Exécutif a conduit avec succès un certain nombre d'activités programmées dans son plan d'action.

Ainsi, l'on estime à 75%, le taux de réalisations du plan de travail 2016 du Secrétariat Exécutif. Ce taux témoigne des efforts consentis par l'équipe du Secrétariat Exécutif, en dépit de la situation de financement morose traversée par la COMIFAC en 2016.

Composantes	Taux réalisation
Composante I: Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du PC	85%
Composante II: Communication, concertation sous- régionale et renforcement des capacités	81%
Composante III: Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC	79%
Composante IV: Coordination de la mise en œuvre du PC et Partenariats	67%
Composante V: Réunions statutaires de la COMIFAC	70%
Composante VI: Coordination et gestion du SE COMIFAC	67%
Mise en œuvre du PTA en 2016	75%





Les réalisations de la COMIFAC sont le fruit des efforts déployés par l'équipe du Secrétariat Exécutif, grâce à la contribution de certains pays membres de l'institution et les appuis multiformes reçus des partenaires.

Contributions des Etats et de la CEEAC du 1.01.2016 au 31.12.2016	Pays	Cotisations annuelles (encours)	Recouvrement arriérés (F CFA)
	Burundi	0	0
	Cameroun*	45 000 000	0
	Congo	0	0
	Gabon	0	29 000 000
	Guinée Equatoriale	0	0
	RCA	0	0
	RDC	0	60 395 897
	Rwanda	0	197 397 936
	Sao Tome et Principe	0	0
	Tchad	0	0
	Total Contributions pays	45 000 000	286 793 833
Subventions CEEAC		110 000 000	
		-175 226**	
Total ressources 1 (FCFA)		441 618 607	

*Seul le Cameroun est à jour de ses contributions au 31 décembre 2016.

** Reliquat sur la subvention Groupe de Travail Gouvernance Forestière retourné à la CEEAC

Des contributions des partenaires (Ressources 2)

Appuis financiers des partenaires* du 1.01.2016 au 31.12.2016	Partenaires *	Montant (FCFA)	Domaines d'appui
	Projet GIZ d'appui à la COMIFAC	36 060 160	Appui projets APA et GTGF Subvention indicateurs de référence dans les pays, collecte données PC 2
	TRAFFIC	12 022 860	Appui atelier formation contrôle commerce et Faune Sauvage Appui atelier SR préparat° projet AFRICA TWIX
	WWF	1 500 000	Appui table ronde vulgarisation PC Cameroun
	PNUE	39 309 875	Ratification et Implémentation projet NAGOYA
	OFAC/PACEBCo	-566 211**	Appui projet OFAC/PACEBCo
	Total ressources 2 (FCFA)	88 326 684	

* Seuls les partenaires dont les appuis financiers transitent par les comptes de la COMIFAC sont mentionnés dans ce tableau. Les partenaires ne figurant pas le tableau assurent eux-mêmes la gestion de leurs fonds.

** Reliquat de fonds retourné au programme PACEBCo

Intérêts reçus 1.1.2016 au 31.12.2016 (FCFA)	Libellé	Montant
	Compte projet REDD-PAC	451 245
	Total ressources 3 (FCFA)	451 245

De l'état des ressources et des emplois au titre de l'exercice 2016 (2)

	EMPLOIS en 2016	Exécution au 31.12.2016	Ecart total
Equipements	41 500 000	7 767 211	33 732 789
Véhicules	25 660 000	0	25 660 000
Fournitures de bureau et bâtiments	72 880 000	13 420 154	59 459 846
Salaires Personnel statutaires	116 310 975	142 750 971	-26 439 996
Salaires Personnel technique	147 906 000	45 948 500	101 957 500
Salaires Personnel d'appui	54 727 033	60 005 238	-5 278 205
Autres frais du personnel	122 917 293	13 101 892	109 815 401
Réunions statutaires	40 000 000	0	40 000 000
Autres frais	26 700 000	4 204 934	22 495 066
Imprévus	12 458 826	2 889 486	9 569 340
Mise en œuvre du plan d'Action	675 000 000	51 184 915	623 815 085
TOTAL	1 336 060 127	341 273 301	994 786 826

Désignation	Montants réalisés			
	Notes	Solde au 31/12/16	Mouvements de la période	Solde au 31/12/15
RESSOURCES				
Dotation des Etats	Note 1	2 859 144 151	441 618 607	2 417 525 544
Dotation des Partenaires	Note 2	1 778 445 520	88 326 684	1 690 118 836
Frais administratif Projet		18 669 504	0	18 669 504
Autres ressources		8 609 467	451 245	8 158 222
Provisions pour risques		7 984 252	0	7 984 252
Intérêts créditeurs sur comptes				
SOUS-TOTAL : FONDS PROPRES		4 672 852 894	530 396 536	4 142 456 358
Trésorerie - Passif				
Différence de change			0	
Dettes diverses	Note 3	64 564 497	-100 411 359	164 975 856
Contributions dûes		1 709 134 244	118 206 167	1 590 928 077
TOTAL DES RESSOURCES		6 446 551 635	548 191 344	5 898 360 291
EMPLOIS				
Equipements, Matériels et Mobiliers + Immob. financières	Note 4	92 001 701	0	92 001 701
Salaires et émoluments personnel		1 367 420 378	202 756 209	1 164 664 169
Honoraires consultants		639 963 502	82 083 792	557 879 710
Ateliers, Formation et Séminaires	Note 5	294 929 043	15 126 123	279 802 920
Autres charges récurrentes		2 175 157 707	41 083 677	2 134 074 030
SOUS-TOTAL : INVESTISSEMENTS		4 569 472 331	341 049 801	4 228 422 530
Débiteurs divers	Note 6	12 300 587	-13 506 285	25 806 872
Contributions dûes		1 709 134 244	118 206 167	1 590 928 077
Disponibilités	Note 7	155 644 473	102 441 661	53 202 812
Avance de fonds à justifier			0	
TOTAL DES EMPLOIS		6 446 551 635	548 191 344	5 898 360 291

Des Soldes au 31 décembre 2016

Reliquat versés aux partenaires	-	175 226
Soldes	Banques	155 641 079
	Caisse	3 394
	Sous total	155 644 473
Impayés	Pensions	18 888 975
	Frais soins de santé	3 735 047
	Autres droits statutaires	0
	Impôts et CNPS	17 255 969
	Fournisseurs	24 684 506
	Sous total	64 564 497

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a assuré la mise en œuvre de quelques projets dont le financement et la durée ont permis de tenir une comptabilité séparée des contributions équitables des pays membres. Les tableaux ci-dessous nous présentent la synthèse des ressources qu'ont reçu chacun de ces projets et les grandes masses des dépenses y afférentes.

Convention AFD / COMIFAC

Désignation	Montants réalisés en 2016			
	Notes	Solde au 30/11/2016	Mouvements de la période	Solde au 31/12/15
RESSOURCES				
Dotation des Partenaires	Note 1	295 180 650	131 191 400	163 989 250
<i>Sous-total : Fonds propres</i>		295 180 650	131 191 400	163 989 250
Dettes diverses	Note 2	4 252 500	-11 651 538	15 904 038
TOTAL DES RESSOURCES		299 433 150	119 539 862	179 893 288
EMPLOIS				
Equipements, Matériels et Mobiliers		7 902 763	6 922 763	980 000
Vulgarisat° du rapprt spécial « Forêts - changements climatiques dans le Bassin du Congo et du plan de convergence révisé		28 169 125	12 544 696	15 624 429
Ateliers, Formation et conférences		68 926 962	45 168 709	23 758 253
Déplacements-participat° aux dialogues inter et SR	Note 3	80 401 414	39 666 769	40 734 645
Assistant technique		34 344 964	25 315 355	9 029 609
Logistique		9 799 222	7 068 372	2 730 850
Audit		4 252 500	4 252 500	0
Charges sociales		0	-14 531 000	14 531 000
<i>Sous-total : Investissements</i>		233 796 950	126 408 164	107 388 786
Créances diverses		0	0	
Disponibilités	Note 5	65 636 200	-6 868 302	72 504 502
TOTAL DES EMPLOIS		299 433 150	119 539 862	179 893 288

Projet REDD / PAC

Désignation	Montants réalisés en 2016			
	Notes	Solde au 31/12/2016	Mouvements de la période	Solde au 31/12/2015
RESSOURCES				
Dotation des Partenaires	Note 1	412 793 031	53 656 803	359 136 228
Intérêts créditeurs			-422 554	422 554
<i>Sous-total : Fonds propres</i>		412 793 031	53 234 249	359 558 782
Différence de change				
Dettes diverses	Note 2	3 000 000	-23 403 524	26 403 524
TOTAL DES RESSOURCES		415 793 031	29 830 725	385 962 306
EMPLOIS				
Equipements, Matériels et Mobiliers				
Salaires et émoluments personnel		119 221 134	9 104 795	110 116 339
Honoraires consultants	Note 3	144 117 212	9 111 448	135 005 764
Ateliers, Formation et Séminaires		84 296 633	10 984 975	73 311 658
Autres charges récurrentes		65 797 171	11 782 202	54 014 969
Charges sociales				
<i>Sous-total : Investissements</i>		413 432 150	40 983 420	372 448 730
Créances diverses		1 533 211	-8 811 800	10 345 011
Disponibilités	Note 5	827 670	-2 340 895	3 168 565
TOTAL DES EMPLOIS		415 793 031	29 830 725	385 962 306

Administration



L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) adopté par le Conseil des Ministres est constitué du personnel décliné comme suit :

- Catégorie statutaire (03) : Secrétaire Exécutif, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique et Directeur Administratif et Financier. Cette catégorie est entièrement pourvue.
- Catégorie technique (06) : Chargé de programme, Assistants Techniques (2), Juriste-Fiscaliste, Chargé de Communication-Documentaliste et Comptable. Pour cette catégorie, seul le poste de Comptable est pourvu.
- Catégorie d'appui (16) : Assistante de Direction, Secrétaire/Réceptionniste, Planton, Chauffeurs (4), Gardiens (8) et Agent d'entretien.

La COMIFAC a bénéficié en 2016 des appuis des partenaires au développement et d'un pays membre.

C'est ainsi que quelques postes de la catégorie technique ont été pourvus à savoir :

- Un Assistant Technique, mis à disposition par le Gouvernement de la Guinée Equatoriale ;
- Un Chargé de la Biodiversité et Désertification (financement du Projet GIZ/APA d'appui à la COMIFAC) ;
- Un Chargé de la Gouvernance forestière (financement Projet GIZ d'appui à la COMIFAC) ;
- Un Expert en politiques d'utilisation des terres recruté grâce au financement du projet REDD-PAC. Le contrat a pris fin le 31 mai 2016 ;
- Trois Experts en Environnement, Socio économie spécialiste genre et Suivi – évaluation (financement BAD/CEEAC/ PACEBCo) ; Ces contrats prennent fin le 30 juin 2017.
- Une experte juriste (financement RAPAC).

Staff de la COMIFAC

Personnel statutaire sortant



Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif



Martin TADOUM
Secrétaire Exécutif Adjoint - Coordonnateur Technique



Etienne MASUMBUKO
Directeur Administratif et Financier

Nouveau personnel statutaire (désigné en novembre 2016)



Raymond NDOMBA NGOYE
Secrétaire Exécutif



Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS
Secrétaire Exécutif Adjoint - Coordonnateur Technique



EKANE Cosmas NZUOBONTANE
Directeur Administratif et Financier

Personnel technique et d'appui



Valérie TCHUANTE TITE
Expert en Suivi-Evaluation



Chouaibou NCHOUTPOUEN
Expert chargé de la biodiversité et désertification



Michel NDJATSANA
Expert en Environnement



Florantine Mapeine ONOPIANG
Experte Juriste



Samuel ASSEMBE MVONDO
Expert en Gouvernance forestière



Jean Claude KENFACK
Comptable



Peguy TONGA KETCHATANG
Expert en Politiques d'utilisation des terres



Elisabeth KOUAM AYUK
Assistante administrative



Céline NANA
Secrétaire



Luc ESSI
Agent d'entretien



Amélie Angèle MBARGA MEMOLI
Agent d'entretien



Théophile ONDOUA
Chauffeur



Justin BEKONO METET
Chauffeur



Christophe TCHUADEU
Chauffeur



Antoine NDJOCK
Chauffeur

**Personnel de l'Unité de Gestion du Programme
PACEBCo en 2016**



Sem NDITIFEI
Coordonnateur Régional PACEBCo



Jean Claude MBAINDOMAL MBAIKOUDOU
Responsable Administratif et Financier



Jean Patrice NNA
Spécialiste en acquisitions



Jérôme GUEFACK
Spécialiste en TIC



Rosette MATIO EBAH
Comptable



Marc Antoine KAYOKA
Assistant Comptable



Marie-Josée NGON MBONDO Ep. MBOGLE-TCHEKE
Secrétaire

Personnel du projet régional OFAC



Florence PALLA
Coordonnatrice projet d'appui à l'OFAC



Belmont DJOMO
Expert TI



Donald DJOSI JOMHA
Expert TI

Personnel de l'Unité de Gestion du Projet régional REDD+



Hervé MAIDOU
Coordonnateur régional



NGO BOUM Lydie épouse NGUIMBOUS
Assistante Technique chargée du Suivi-Evaluation



Monique NDOME DIDIBA DINDE
Spécialiste en Passation de Marchés Sr



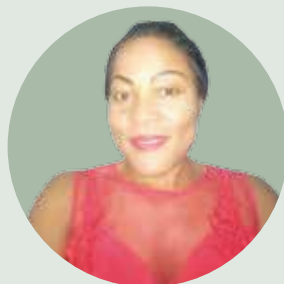
Vivien ROSSI
Assistant Technique Carbone



Vincent Medjibe
Assistant Technique mesure et Suivi du Carbone Forestier



Serge Didier GOUNOU
Comptable



Clarisse Inès MBEN
Assistante de direction

Coordonnateurs Nationaux COMIFAC en 2016

Coordonnateur National **Burundi** : Gérard Nduwayezu

Email: nduwayezugerard@yahoo.fr



Coordonnatrice Nationale **Cameroun** : Victoire EHETH ONGMOUTO

Email: ongmouto@yahoo.fr



Coordonnateur National **Congo** : Jacques OSSISSOU

Email: jackossissou@gmail.com



Coordonnateur National **République Centrafricaine** : Yves YALIBANDA

Email : yvesyalibanda@yahoo.fr



Coordonnateur National **Gabon** : Jacques MOULOUNGOU

Email : mouloungou_jacques@yahoo.fr



Coordonnateur National **Guinée Equatoriale** : Agustin BECA ELA ECOVONNO

Email : agustinbecaela@gmail.com



Coordonnateur National **Rwanda** : Amini MUTAGANDA

Email : mutaganda.amini@gmail.com



Coordonnateur National **Sao Tome et Principe** : Sabino PIRES CARVALHO

Email: spirescarvalho@yahoo.com



Coordonnateur National **République Démocratique du Congo** : Luc ATUNDU

Email : lucatundu@gmail.com



Coordonnateur National **Tchad** : oumar mahamat hassane

Email : oumarmahamat75@gmail.com





Rapport Annuel

2016



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

www.COMIFAC.org